

### École de La Marée-Montante École de L'Orée-des-Bois École de L'Étoile-Filante



## PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE Année scolaire 2021-2022

#### Portrait de la situation

Les informations ne doivent en aucun cas permettre d'identifier un élève ou une situation spécifique.

#### Climat scolaire, lieux à risque, manifestations de violence (nature et fréquence)

Le portrait du climat scolaire comprenant les lieux à risque et les manifestations de violence a été réalisé en mai 2021 à l'aide d'un questionnaire maison rempli par les élèves de la 3<sup>e</sup> à la 6<sup>e</sup> année des écoles de la Marée-Montante, l'Orée-des-bois et de l'Étoile-Filante.

Lors du sondage, 80% des élèves disaient se sentir « toujours » ou « souvent » en sécurité à l'école, ce qui représente une baisse de 8% comparativement à il y a deux ans. Un pourcentage de 86% des élèves nomment aimer « beaucoup » ou « un peu » l'école. De plus, 96% des élèves trouvent que les règles sont « toujours » ou « souvent » claires. 88% des élèves des trois écoles mentionnent que les adultes interviennent « toujours » ou « souvent » lorsqu'un élève est frappé ou bousculé tandis que ce pourcentage est de 83% lorsqu'il s'agit un élève exclu ou ridiculisé.

La cour d'école demeure le lieu où le plus d'événements de violence (physique, verbale ou sociale) surviennent selon les élèves, cependant, il s'agit aussi d'un lieu fréquemment nommé dans ceux où les élèves se sentent le plus en sécurité.

Parmi les élèves disant avoir été victimes d'un geste de violence physique ou verbale, 79% l'ont dénoncé à un adulte. Cependant, seulement 53% des élèves ayant été témoins de tels gestes ont « toujours » ou « souvent » été voir l'adulte pour le dénoncer.

Recension descriptive des incidents violents (nature et fréquence) Nombre de plaintes et de signalements traités<sup>1</sup>

#### Analyse de la situation

Forces	Défi
Bonne connaissance et compréhension des règles par les élèves. Bon pourcentage d'élèves disant aimer l'école.	Les élèves sont peu portés à dénoncer (surtout lorsqu'ils sont témoins) Sentiment de sécurité des élèves.

#### Nos priorités

<sup>1</sup> Les situations traitées sont celles pour lesquelles une démarche officielle a dû être planifiée et réalisée selon les définitions déterminées par le MEES (violence et intimidation).

Actualisation		Évaluation
Objectifs	Moyens (peuvent différer selon les écoles)	Résultats
Augmenter le sentiment de sécurité des élèves.	-Concertation entre les équipes-écoles.	
	-Mois d'avril thématique sur le bien-être à l'école.	
	-Sensibilisation à l'importance de dénoncer.	
	-Réévaluation en fin d'année en passant un questionnaire auprès des élèves de 3 <sup>e</sup> à 6 <sup>e</sup> année.	

#### Activité annuelle sur le civisme

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Les titulaires s'assurent que chaque parent a pris connaissance du code de vie avec son enfant.	
Enseignement des comportements attendus en classe par les titulaires.	
Avec le système de renforcement mis en place, des thèmes seront abordés par périodes ciblant des comportements positifs. Les gestes et l'attitude attendus seront discutés avec les élèves de chaque classe. Les gestes positifs observés seront ensuite renforcés.	

## Moyens pour une école bienveillante

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Concertation hebdomadaire entre les enseignants/enseignantes en équipe-cycle et en équipe-école (alternance).	
Mise sur place du système de renforcement encourageant les comportements positifs.	

## Moyens pour assurer la confidentialité des signalements

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Rappels aux élèves de l'importance de dénoncer à un adulte de confiance lorsque survient une situation.	
Rappel des coordonnées des personnes à contacter via l'Infoparent ainsi que sur le site internet de l'école.	

## Moyens pour favoriser la collaboration des parents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Obtention de la signature des parents à la fin du code de vie pour confirmer la lecture du document.	
Communication avec les parents plusieurs fois par année via l'Infoparent et la page Facebook de l'école.	
Communication avec les parents lors des fins d'étape.	
Communication écrite avec le parent si une intervention psychoéducative est faite en classe, en sous-groupe ou en individuel.	
Implication des parents de l'OPP lors d'activités spéciales de la vie de l'école.	
Proposition d'une conférence aux parents. La planification se fera en collaboration avec le conseil d'établissement.	

## Moyens pour prévenir les incidents

Actualisation	Évaluation
Moyens	Résultats
Animation d'ateliers en classe en prévention et selon les besoins (gestion de conflit, gestion des émotions, etc.).	
Animation de sous-groupes ou suivi en individuel en psychoéducation en prévention ou pour faire suite à certaines situations.	

## Analyse des résultats

Évaluation	
Forces	Aspects à améliorer, recommandations
	Date d'évaluation avec le conseil d'établiss

Date d'approbation par le conseil d'établissement	Date d'évaluation avec le conseil d'établisseme	
Direction	Présidence du conseil d'établissement	





# Protocole d'intervention Intimidation, violence et cyberintimidation

## **Signalement**

Toute situation constatée par un membre du personnel de l'école ou du service de garde, un élève ou un parent doit être signalée immédiatement à la direction. Cette procédure est confidentielle.

# **Évaluation sommaire**

La direction évalue la situation sans délai.

### Problème Conflit Chicane Désaccord

Application du code de vie

#### **Acte de violence**

- ✓ manifestation de force
- ✓ forme verbale, écrite, physique psychologique ou sexuelle
- ✓ exercée intentionnellement contre une personne
- ✓ sentiment de détresse; blesse, lèse ou opprime

#### **Acte d'intimidation**

- ✓ comportement, parole, acte ou geste à caractère répétitif
- √ délibéré ou non
- ✓ directement ou indirectement, y compris dans le cyberespace
- √ inégalité des rapports de force
- ✓ sentiment de détresse

#### **Analyse**

- Prise de contact avec les élèves concernés (victimes, auteurs, témoins) ainsi qu'à leurs parents
- Recueillir les informations nécessaires auprès des autres élèves ou personnes concernées
- Consignation des interventions
- Rapport sommaire des signalements fondés au directeur général de la commission scolaire



## Soutien et encadrement

- Suivis auprès des victimes, auteurs et témoins ainsi qu'à leurs parents
- Sanctions disciplinaires selon la gravité ou le caractère répétitif de l'acte
- Information aux parents de leur droit de demander assistance à la personne désignée par la commission scolaire ou au protecteur de l'élève (en tout temps)
- Référence à un service professionnel de l'école ou de la commission scolaire (s'il y a lieu)
- Orientation des parents vers les ressources internes ou externes appropriées (s'il y a lieu)
- Démarche de plan d'intervention (s'il y a lieu)
- Implication d'un membre du corps policier ou d'un intervenant MSSS (s'il y a lieu)